

Les Possibles — No. 16 Printemps 2018

Comment concilier commerce équitable et relocalisation sélective ?

lundi 15 septembre 2014, par Thierry Brugvin

Tandis que le secteur du commerce équitable se développe doucement, l'intérêt des consommateurs pour l'écologie, lui, s'accélère rapidement. Au point que nombre d'entre eux considèrent parfois que l'écologie (favorisée par la consommation de proximité) et le commerce équitable s'opposent, notamment à cause du dégagement de CO₂, lié au transport, un des facteurs importants du réchauffement climatique et de l'empreinte écologique. Or, il existe néanmoins des approches où ces deux courants peuvent coexister, telles que le commerce équitable Sud-Sud ou la relocalisation sélective.

1. L'intérêt principal du commerce équitable réside plus dans la prise de conscience que dans les volumes vendus

Les labels du commerce équitable sont destinés à certifier principalement que les produits vendus ont été payés un prix « équitable » et que les conditions de travail et de salaires ont été respectées. Le commerce équitable a été multiplié par 20, entre 2001 et 2007, mais, malgré ce fort développement, il ne représente que 0,02 % de l'ensemble du commerce mondial. De plus, il ne touche que 0,1 % des paysans ou 0,15 % de ceux qui sont les plus démunis. C'est pourquoi, actuellement, l'intérêt principal du commerce équitable consiste à favoriser le développement d'une prise de conscience, d'une meilleure compréhension des mécanismes sociétaux responsables des inégalités économiques. Or, cette prise de conscience des citoyens, des consommateurs et des producteurs est la clé du changement vers un monde plus équitable et plus écologique.

Une des limites du commerce équitable et plus généralement des labels (bio, sociaux...), tel le label Max Havelaar, réside dans le fait que les auditeurs qui vérifient le respect des normes sociales et environnementales sont rémunérés par les entreprises qu'ils contrôlent, ce qui diminue leur indépendance financière.

L'écologie est-elle compatible avec le commerce équitable Sud-Nord ?

Selon la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1988), l'amélioration des conditions de travail renforce les chances de préserver l'environnement et donc de s'orienter vers une production soutenable. Car, plus un pays dispose de richesses financières, plus il dispose potentiellement de la capacité à assumer le coût de la protection de son

environnement. Cependant, le commerce équitable s'avère limité par le principe écologique, qui suppose de diminuer les distances de transport qui accroissent les émissions de carbone. C'est-à-dire que ne doit être importé que ce qui ne peut être produit sur place, afin de limiter la pollution liée aux transports et de favoriser l'autonomie alimentaire. Par exemple, en Suisse, le « label bio » Bourgeon interdit les transports par avion et les matières premières importées ne doivent pas dépasser 90 %, tandis que, pour le « label Bourgeon Bio suisse », la limite autorisée descend à seulement 10 %. En 2010, il existait environ 800 exploitations de production ou de commercialisation qui bénéficiaient de ce label. En effet, plus la production se rapproche du consommateur, moins cela engendre de pollution, c'est le processus inverse du commerce équitable.

L'objection de croissance socialiste autogestionnaire implique notamment de cesser le productivisme effréné de la société de consommation, de développer l'économie de proximité en la relocalisant, de diminuer la pollution liée aux transports, de consommer des fruits locaux, donc de saison, d'éviter la concurrence avec les petits producteurs locaux au Nord... Certains écologistes considèrent donc qu'il faudrait supprimer le commerce éthique et équitable, car il nuit à une production véritablement « écologique et durable ». D'autres, moins radicaux, envisagent plutôt une « décroissance sélective », tel Nicolas Hulot, ou une « relocalisation sélective » de l'économie, tel Thomas Coutrot, porte-parole d'Attac. Cela consisterait à relocaliser la majorité de la production de chaque nation, tout en conservant une part mineure des importations en provenance de pays étrangers et lointains. Car, si vous résidez à Lille, importer des marchandises indispensables, issues de la Belgique, peut s'inscrire dans la démarche de relocalisation sélective, d'un point de vue écologique. Par contre, au plan de l'autonomie économique, les critères deviennent alors encore un peu plus restrictifs. Dans le cas d'une décroissance et d'une relocalisation sélective, certains secteurs peuvent continuer à croître, comme la production alimentaire, tant que les besoins essentiels au Sud ne seront pas satisfaits, tandis que d'autres,

comme les transports, devraient décroître dès à présent, au Nord comme au Sud. Les échanges internationaux ne seraient pas non plus interrompus complètement, mais limités aux secteurs indispensables.

Ainsi, la solidarité internationale ne serait pas interrompue, mais mieux pensée, afin de permettre un développement favorisant l'autonomie économique et politique, avec la préservation des ressources non renouvelables et plus généralement l'écologie. On le voit, chacun des choix d'actions de solidarité internationale suppose une réflexion profonde qui doit prendre en compte chacun des éléments du « système monde » dans une perspective systémique.

Un développement autonome suppose une relocalisation sélective et une baisse des transports

Or, dans les années 1970, les pays non alignés revendiquaient un développement autocentré, notamment par la voix de l'économiste Samir Amin (1972). Un projet de développement pérenne devrait s'appuyer sur la satisfaction des besoins essentiels, l'autonomie et le respect de l'identité culturelle, observe Roy Preiswerk. Comme l'ensemble des actions de développement, une action peut aboutir à l'effet inverse, lorsqu'elle entraîne une perte de l'identité culturelle, une perte de l'autonomie économique et politique, une diminution de l'agriculture vivrière [1].

2. Un développement autonome suppose une relocalisation globale ou sélective (c'est-à-dire partielle), de même que le droit à un certain protectionnisme

L'autonomie économique s'avère d'ailleurs la condition préalable à l'ouverture économique, sinon l'économie nationale risque d'être dominée par les entreprises transnationales étrangères. Il faut donc aussi développer l'agriculture vivrière. Cette dernière signifie que l'agriculture doit permettre aux populations de se nourrir par elles-mêmes. À l'inverse, la mondialisation libérale fait la promotion d'une production locale tournée vers l'exportation par exemple les céréales, le thé, le café, qui ne relèvent pas d'une consommation locale essentielle... Certaines ONG, tels les membres de MINGA (une fédération d'acteurs du commerce équitable cherchant à intégrer les principes de la décroissance), essaient que les produits du Sud vendus dans les pays industrialisés ne concernent pas une part trop importante de la production. Afin que les coopératives du Sud puissent conserver suffisamment d'indépendance.

Tandis que la mondialisation libérale renforce la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, les transports et la pollution, à l'inverse, dans les cultures traditionnelles, les moyens de se déplacer

étaient plus lents, souvent pédestres, fondés sur la traction animale ou l'usage de la voile. Ils respectaient l'environnement et leur vitesse était plus humaine, plus proche du rythme des pas du marcheur, qui d'une certaine façon est l'étalon premier de l'individu décroissant. Ce dernier cherche donc une décroissance des transports afin de réduire l'empreinte écologique individuelle, nationale et mondiale, notamment par une relocalisation de la production. La décroissance des transports suppose aussi de savoir retrouver le goût des vacances de proximité, du plaisir de simple promenade dans les campagnes environnantes, plutôt que l'exotisme systématique du bout du monde. Concilier commerce équitable et décroissance suppose donc de limiter la consommation de produits « indispensables » et d'user de modes de transport non polluants.

Le secteur du commerce équitable : Nord-Sud, Sud-Sud ou Nord-Nord ?

Traditionnellement, on considère que le commerce équitable concerne les relations Nord-Sud, cependant Minga estime que les relations Sud-Sud et même Nord-Nord doivent aussi être développées. Par exemple, le siège d'Oxfam aux Philippines vend de manière croissante des produits à des magasins Oxfam de Bangkok. Minga, de même que la Confédération paysanne, pensent que le concept de commerce équitable doit aussi recouvrir les relations de solidarité commerciale Nord/Nord. L'économie de proximité (AMAP), l'économie solidaire, par exemple, pourraient s'inscrire dans ce cadre.

Cependant, l'association Max Havelaar, considère que la situation sociale des pays en développement est telle qu'on doit les distinguer en créant plutôt un label « commerce solidaire » pour le commerce Nord/Nord et un « label commerce équitable » pour le Sud/Nord.

Les ONG qui entendent concilier commerce équitable, écologie et autonomie économique cherchent à importer des produits du Sud, se limitant par exemple à l'artisanat local (objets d'art, vêtements...), afin de ne pas diminuer leurs cultures vivrières, ou de ne pas concurrencer les petits producteurs au Nord, qui vendent du miel près de chez eux par exemple. Elles n'importent que des aliments, comme le chocolat, ou le café, ne pouvant être cultivés dans les pays industrialisés. Cependant, même ce type d'aliment peut limiter l'agriculture vivrière, dans la mesure où les populations locales ne peuvent pas se nourrir principalement de café par exemple. Dans certaines régions d'Amérique du Sud, comme en Bolivie, le développement du quinoa équitable est tel qu'il déséquilibre et désorganise la production des autres céréales et donc perturbe l'autonomie alimentaire locale. D'autres biens ne peuvent pas être produits au Nord, par exemple les tapis indiens labellisés par Step-Suisse, et plus généralement l'artisanat s'inscrivant dans une culture spécifique.

Quel que soit le choix qui sera fait, on observe d'ores et déjà une concurrence entre certains produits labellisés bio et commerce équitable et les produits bio français, par exemple des

producteurs de miel local se trouvent parfois en concurrence avec un producteur de miel équitable provenant du Sud.

Cependant, étant donné que le commerce équitable ne représente qu'une part infime du commerce mondial (0,02 %), ce type de dérive n'a quasiment aucune incidence au plan macroéconomique, et l'impact négatif, lorsqu'il survient, se limite actuellement à des secteurs commerciaux très circonscrits. Néanmoins, il faut le prendre en compte dans la réflexion pour un modèle de production alternatif et du point de vue de l'éducation populaire, de la prise de conscience citoyenne, qui est actuellement un des intérêts principaux du commerce équitable.

Ainsi, à long terme, on peut imaginer que la majorité du commerce équitable serait Sud-Sud et Nord-Nord (commerce solidaire), tandis qu'une faible part des flux commerciaux classiques et équitables porterait sur les relations entre le Sud et le Nord.

Écologie et solidarité internationale sont indissociables

En effet, la priorité des populations les plus pauvres consiste à satisfaire leurs besoins essentiels et ensuite seulement à s'intéresser aux questions écologiques. Car on meurt plus rapidement du manque de nourriture, lorsque l'on ne vit qu'à avec un dollar par jour, que de la pollution. Concilier écologie et développement autonome suppose donc de permettre économiquement et culturellement aux plus démunis de prendre en compte, dès le départ, les besoins essentiels et l'écologie. Sinon, cette dernière restera lettre morte. Or, le nombre des populations pauvres dans le monde reste majoritaire, par rapport à celui des populations riches, vivant notamment dans les pays industrialisés.

En tout cas, écologie et solidarité internationale sont indissociables pour ceux qui refusent d'appliquer une politique écologique malthusienne, consistant à laisser mourir de faim les populations les plus pauvres. Car ce type de politique malthusienne néolibérale, s'oppose à une redistribution des richesses mondiales, mais s'autorise à exploiter les ressources des pays en développement. Alain Lipietz souligne aussi qu'il « y a toujours une articulation de deux stratégies, en ce sens que même dans un développement très autocentré, il faut une source de financement qui permet l'achat de produits de la "grande économie" mondialisée (des ordinateurs, des téléviseurs...). Cette source, c'est la redistribution nationale (administration, dépenses sociales) ou les exportations locales. Un projet de développement de pays intègrera par exemple le tourisme à la ferme ou la production bio et fermière de qualité » [2].

La volonté de relocaliser la société s'inscrit dans l'histoire des politiques du développement

local

Rappelons cependant qu'il ne faut pas confondre le développement local, qui relève du qualitatif, avec la croissance locale, qui est quantitative. Lipietz nous rappelle que « c'est est un long chemin qui débute à la fin des années 1970, une période où la perception du monde est basée sur le constat de la dépendance des pays de l'ancienne aire coloniale. À cette époque, le modèle dominant est celui d'un centre (les pays développés du Nord) entravant le développement à la périphérie (les pays du Sud). Au plan doctrinal et des pratiques, la réponse de la gauche marxiste, c'est le protectionnisme, la substitution de la production locale aux importations et la théorie des pôles de développement. Au contraire, on s'aperçoit que l'autonomie de petites et moyennes entreprises locales est de nature à engendrer à terme de nouvelles dynamiques locales de développement (...). Au début des années 1980, les économistes emploient alors les mots de développement "endogène" ou "local" et parlent d'"industrialisation diffuse" [3] ».

« Au cours des années 1980, le local, assimilé au départ au rural, est pensé comme un lieu alternatif à la crise. Peu à peu, le discours sur le local s'est étendu à tous les types d'espaces, les quartiers urbains et surtout les bassins d'emploi » [4]. « L'État-nation a perdu la plus grande partie de son pouvoir de coordination de l'activité économique elle-même de plus en plus soumise au marché mondial. Cela suppose de privilégier les espaces de reconquête de plus d'autonomie et de liberté. C'est-à-dire créer de nouvelles formes de vie sociale et de consommation avec une relation au travail et un partage du travail différents. Une stratégie nouvelle de dialectique est à inventer entre les sociétés autonomes et hétéronomes (c'est-à-dire dépendantes de l'extérieur) » [5].

Conclusion

La société et le commerce international souffrent de deux maux, l'excès de centralisme (national, continental, mondial) et la régulation néolibérale, c'est-à-dire des lois interdisant d'autres lois ! Telle la loi de la liberté du commerce libre et non faussé. Le fait de choisir de manière légitime une régulation au niveau national s'appuie sur le principe de l'autonomie, de l'efficacité (plus les acteurs sont proches du sujet, plus ils connaissent les besoins) et sur le développement d'une culture spécifique. Par exemple, en France, cela consistera à décider du montant du salaire minimum au niveau national, afin d'éviter la concurrence vers le bas entre régions ou entreprises. Par contre, décider du montant du budget pour le transport collectif dans une commune peut légitimement se discuter et se décider au niveau municipal. Ce système alternatif peut être dénommé relocalisation fédéraliste et sociale. Il est fondé sur la relocalisation de la production et la régulation fédéraliste de la fiscalité, du social et de l'écologie. Il faut en effet, éviter d'un côté les excès du centralisme républicain, internationaliste ou

Notes

[1] Roy Preiswerk, in IUED, *Il faut manger pour vivre... Controverses sur les besoins fondamentaux et le développement*, Paris, PUF, 1980, p 132.

[2] Alain Lipietz, « Du développement local au développement durable : Limites d'une pratique, perspectives de deux idéologies », *Territoires*, n° 431, octobre 2002.

[3] Alain Lipietz, « Du développement local au développement durable », *op. cit.*

[4] Yves Jean, *Du développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'état et des élus*, p. 22-31, in « Emigrés - immigrés dans le développement local », sous la direction de Mohamed Charef et Patrick Gonin, Agadir, Éditions Sud-Contact, 2005.

[5] François Plassard, *Autonomie au quotidien, réponse à la crise ?, Rôle et sens des micro-initiatives*, Paris, Chronique sociale, 1984.